



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 03 mars 2022

Délibération n° 22C/02/04

Date de convocation : 25 février 2022	Nombre de conseillers	
Date de publication : 08 mars 2022	Statutaires : 77 En exercice : 76	Présents : 53 Pouvoirs : 6 Votants : 59

Objet : Compte administratif du budget assainissement non collectif (SPANC) de l'année 2021

L'an deux mil vingt-deux, le 03 mars, à 18h00, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de Sains-Morainvillers, sous la présidence de Frans DESMEDT.

Etaient présents :

M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), BIZET Régis, BONNEMENT Julien, BOURGETEAU Pascal, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CANDELLOT Bertrand, CARRE Christophe, COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, MM DE BEULE Olivier, DENEUFBOURG Xavier, DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, MME DOLLEZ Colette, MM DOVERGNE Samuel (suppléant de MME MORLIGHEM Monique), DUBOUIL Bernard, DUPONT Patrice (suppléant de M. THEOPHILE Pascal), MME ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MME FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FOURNIER Alain, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, HUCHEZ Jean-Paul (suppléant de MME DUPONT Stéphanie), LAMOTTE Pascal (suppléant de M. WELLCAN Pierre), LEBRUN Alain, LEDENT Didier, LEFEVRE François, LEFEVRE Jean-Charles, MATTE Xavier, MICHEL Thierry, MMES MOKRI Djamilia, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), MME SOUDET Sylvie, M. VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, VERMEULEN Christèle, MM WAFFELAERT Eric, WARME Philippe.

Soit 53 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient excusés : MM GESBERT Laurent et THEOPHILE Pascal

Etaient absents : MMES BONNET Catherine, BOULAS-DRETZ Sandrine, MM BOURGEOIS Jérôme, CONVERS Patrick, MME DELAMARRE Béatrice, M. DESMEDT Frans, MMES DESMEDT Yveline, FERNANDES Guylaine, MM FONTAINE Patrice, GIGNON Christophe, GREVIN Régis, HAMOT Bertrand, MME LACOMBE Isabelle, MM MATRON Matthias, POINSARD Cédric, VAUCHELLE Patrick.

Ont donné procuration :

M. LEFEBVRE Philippe (La Neuville-Roy) à M. MICHEL Thierry (La Neuville-Roy),
MME LEQUEN Astride (Avrechy) à M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy),
M. MERLIN Bernard (Ravenel) à M. RENAUX André (Wavignies),
M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny),
M. SOETAERT Francis (Tricot) à MME FLANDRIN Joséane (Tricot),
MME WALLON Christine (Maignelay-Montigny) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny).

Ont été élus secrétaires de séance : M. DUBOUIL Bernard et MME VERLEYE Eliane

Le président Frans DESMEDT demande au doyen de l'assemblée, Didier LEDENT, de le remplacer pour ce point.

Le président de séance donne la parole à la directrice du pôle affaires financières, Estelle COUSAERT, qui présente le détail du compte administratif.

Le Conseil,

Réuni sous la présidence de M. Didier LEDENT, délibérant sur le compte administratif du budget annexe de l'Assainissement de l'exercice 2021 dressé par M. Frans DESMEDT, président de la communauté de communes, après s'être fait présenter les budgets primitifs desdits budgets annexes de l'exercice et ses décisions modificatives ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'état des opérations d'investissement prévues pour 2021 et restant à réaliser ;

DONNE ACTE de la présentation du compte administratif 2021, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

Chap	Dépenses	80 522,09 €	Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	61 803,02 €	59	0	0
012	Charges de personnel	18 194,07 €	59	0	0
014	Atténuation de produits	- €			
65	Autres charges de gestion courante	-€			
66	Charges financières	- €			
67	Charges exceptionnelles	525,00 €	59	0	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €			

Accusé de réception en préfecture
060-24600566-20220303-22C0304-DE
Date de télétransmission : 04/03/2022
Date de réception préfecture : 04/03/2022

Chap	Recettes	25 430.00 €	Pour	Contre	Abstention
013	Atténuation de charges	- €			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	25 430,00 €	59	0	0
73	Impôts et taxes	- €			
74	Dotations, subventions et participations	- €			
75	Autres produits de gestion courante	- €			
77	Produits exceptionnels	- €			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €			

Résultat (€)	De l'exercice	Résultat reporté	Résultat cumulé
Dépenses	80 522,09		
Recettes	25 430,00	72 094,44	17 002,35
Solde d'exécution	- 55 092,09		

Section d'investissement : Néant

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE :

Section investissement	0,00 €
Section fonctionnement	17 002,35 €
Excédent global de clôture :	17 002,35 €

Considérant le résultat de fonctionnement 2021, le Conseil décide de reprendre au budget primitif de 2022 la somme de 17 002,35 € au 002, excédent de fonctionnement reporté.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 08 mars 2022

Accusé de réception en préfecture 060-246000566-20220303-22C0304-DE Date de télétransmission : 04/03/2022 Date de réception préfecture : 04/03/2022
--